



Division des Examens et Concours

DIEC/14-622-1505 du 03/02/2014

BACCALAUREATS GENERAL ET TECHNOLOGIQUE - SESSION 2014 - DESIGNATION DES SECRETAIRES DE JURY POUR L'EXAMEN DES BACCALAUREATS

Destinataires : Mesdames et Messieurs les chefs d'établissements des lycées publics et privés sous contrat, chefs de centre d'examen du baccalauréat

Dossier suivi par : BCG : Mme EXPOSITO 04.42.91.71.88 - Mme SCHELOUCH 04.42.91.71.89 -
Mme MISTRE 04.42.91.71.90 - Mme IMMORDINO 04.42.91.71.91 / BTN : Mme
KNIPPER 04.42.91.71.79 - Mme TACCOEN 04.42.91.71.93 - Mme DUFORT
04.42.91.71.94

Je vous prie de me faire connaître les secrétaires de jury que vous proposez de nommer en saisissant avant le **21 février 2014** dans l'application IMAG'IN (code SEC) l'indisponibilité des professeurs pour la période du 16 juin au 9 juillet 2014. En cas de difficultés, veuillez contacter les gestionnaires.

Aucun texte réglementaire ne fixe leur nombre. L'usage est cependant de désigner **2 secrétaires par jury pour les baccalauréats général et technologique.**

Il est prioritairement fait appel aux professeurs d'EPS. Pour la session 2014 vous pourrez également faire appel à des professeurs d'histoire-géographie, aucune épreuve n'étant organisée dans cette discipline dans la série scientifique.

En revanche, les mêmes contraintes que lors des précédentes sessions s'imposent pour les disciplines suivantes :

BCG-BTN - philosophie
 - lettres
 - langues vivantes

BCG - SES professeurs de spécialité (économie approfondie sciences politique et sociale)
 - sciences de l'ingénieur (série S)

BTN - les disciplines technologiques
 - histoire-géographie séries STI2D, STL, STD2A

Signataire : Patrick ARNAUD, Secrétaire Général Adjoint de l'Académie d'Aix-Marseille